REDDITION AU PROGRAMME SIGNATURE DU MAMH (MRC DE L'ASSOMPTION)

Rapport annuel 2024

Présenté à

MRC de L'Assomption

1er octobre 2025

MERCI À NOS PARTENAIRES DE MISSION

TABLE DES MATIÈRES

RAPPEL DU CONTEXTE 3

OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES 3

RÉSULTATS 2024 4

AXE 1 : RASSEMBLER L'ÉCOSYSTÈME AGTECH QUÉBÉCOIS AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE 4
AXE 2 : STIMULER L'INNOVATION ET LA COLLABORATION TOUT EN RENFORÇANT LES LEVIERS LOCAUX ET LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME 6
AXE 3 : FAVORISER L'ATTRACTION ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL 9
AXE 4 : ACCÉLÉRER L'ADOPTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES INNOVANTES 11
AXE 5 : ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA ZONE AGTECH 13

AVANCEMENT DES RÉSULTATS 14

UTILISATION DES FONDS 16

CONCLUSION 16

Rappel du contexte

Située au cœur de la MRC de L'Assomption, au Québec, la Zone Agtech est un écosystème d'innovation géolocalisé en développement qui a pour mission de rassembler, propulser et faire rayonner les entreprises en agtech et bioproduits végétaux grâce à une zone d'affaires unique, où tous les leviers et conditions de succès sont regroupés pour intensifier le développement des technologies innovantes en agriculture.

Poursuivant la vision de devenir une zone d'innovation de calibre mondial en matière de agtech et bioproduits végétaux, elle déploie ses efforts dans l'objectif d'être reconnue pour sa pépinière de solutions agricoles innovantes, la performance de ses entreprises agricoles et de ses solutions innovantes et son rôle d'accélérateur et de pionnier pour répondre aux enjeux mondiaux en matière de sécurité alimentaire et de changements climatiques.

OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES

Le Programme Signature Innovation obtenu par le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation vise à atteindre, fin 2026, les indicateurs de performance suivants:

- 100 entreprises rassemblées localement
- 250 entreprises accompagnées
- 300M$ d'investissements annoncés
- 1200 emplois créés
- 50 technologies transférées
- 500 membres regroupés

Pour y parvenir, elle poursuit les 5 axes stratégiques suivants :

1. Rassembler l'écosystème agtech québécois au sein d'une communauté dynamique

Fédérer les entreprises, chercheurs, producteurs agricoles et investisseurs pour créer un environnement de collaboration, de maillage d'idées et de partage de ressources, stimulant l'innovation et la performance des solutions développées pour l'agriculture de demain.

2. Stimuler l'innovation et la collaboration en renforçant les leviers de croissance locaux et en rapprochant les acteurs de l'écosystème

Développer des solutions adaptées aux besoins des entreprises du Québec en termes de financement, d'infrastructures, de programmes d'accompagnement, de plateformes d'innovation, d'accès au savoir et aux talents et d'accès aux marchés, et rassembler localement un ensemble d'acteurs de l'écosystème pour stimuler l'innovation et la collaboration, favorisant ainsi l'accélération du passage des idées aux marchés.

3. Favoriser l'attraction et le rayonnement international

Positionner la Zone Agtech comme un pôle d'excellence sur la scène mondiale, attirant des entreprises étrangères et offrant des opportunités d'exportation aux innovations développées localement.

4. Accélérer l'adoption des technologies agricoles innovantes

Faciliter le transfert technologique et la diffusion des connaissances pour que les innovations atteignent rapidement le marché, permettant aux producteurs de s'adapter aux défis environnementaux et opérationnels actuels.

5. Assurer la pérennité de la Zone Agtech

Investir dans une bonne gestion stratégique et financière de la Zone Agtech afin d'assurer la pérennité de ses activités pour l'avenir des technologies agricoles innovantes et des bioproduits végétaux en soutien à l'agriculture de demain.

Résultats 2024

Axe 1 : Rassembler l'écosystème agtech québécois au sein d'une communauté dynamique

Depuis 2020, la Zone Agtech anime la **Communauté Agtech du Québec**, un réseau dédié à fédérer et propulser les entreprises en agtech et bioproduits végétaux à travers la province. Chaque année, la Zone Agtech organise une série d'activités et d'événements visant à rapprocher les acteurs clés de l'écosystème québécois – développeurs et utilisateurs de technologies, prescripteurs, centres de recherche et organismes de financement – afin de stimuler la collaboration, le co-développement et le rayonnement des innovations locales.

En 2024, ces efforts se sont traduits par **36 événements et activités** au Québec et à l'international, rassemblant plus de **600 participants**. Ces actions ont permis de dynamiser l'écosystème agtech en favorisant les échanges, la création de partenariats stratégiques et l'émergence de nouvelles opportunités de croissance.

1.1 Organisation de 17 Cafés Agtech, webinaires et formations

Ces événements ont permis de partager des connaissances stratégiques, de renforcer les compétences des entreprises et d'élargir le réseau de collaboration :

8 formations et webinaire et 1 programme de formation (9)

1. Formation diagnostic startup innovation : Évaluation des capacités d'innovation des PME et présentation du modèle Innostic.
2. Planification stratégique : Formation sur la budgétisation et la gestion de trésorerie.
3. Stimuler la croissance de l'organisation : Formation sur la gestion des marges et l'analyse financière.
4. Financement d'une startup : Formation sur l'évaluation d'entreprises.
5. Négociation et partenariats : Gestion des lettres d'intention et ententes contractuelles.
6. Gestion des talents : Formation sur le recrutement et la rétention des employés.
7. Programme PropulSerre : Formation sur la culture en serre et en environnement contrôlé.
8. Conférence exclusive par SVG Ventures THRIVE : Intervention d'un leader en investissement agroalimentaire.

8 Cafés Agtech thématiques (8)

1. 19 janvier : Lancement de la programmation annuelle.
2. 13 février : Présentation des programmes gouvernementaux et fonds de capital de risque.
3. 12 mars : Présentation du nouveau membre expert ComptInc.
4. 9 avril : Présentation de l'espace d'accueil du Centre d'Innovation en Agrosciences et Agritechnologies.
5. 23 avril : Le potentiel des résidus agricoles pour la production de bioproduits à valeur ajoutée.
6. 19 septembre : Café de la rentrée.
7. 16 octobre : Présentation du programme Agritechnologies par le MEIE.
8. 6 novembre : Présentation du Fonds Origo par Cycle Momentum.

1.2 Organisation de 7 événements phares pour l'écosystème

Ces événements d'envergure ont contribué au rayonnement des innovations agtech et au renforcement des collaborations sectorielles :

1. Grand Colloque Agtech du Québec : Événement phare rassemblant les acteurs clés de l'industrie agtech.
2. Grands Prix de l'Innovation Agtech : Célébration des avancées technologiques et des entreprises innovantes.
3. Vitrine de démonstration AgtechX : Présentation en conditions réelles de technologies agricoles émergentes.
4. Demo Day du Programme Innov'Agtech : Événement de clôture mettant en lumière les entreprises accompagnées.
5. Lancement du Programme AgXis (événement sur trois jours) : Présentation des entreprises sélectionnées et réseautage.
6. Grande discussion sur les serres d'avenir : Débat stratégique sur les enjeux et solutions pour l'industrie serricole.
7. Journée CRPS (Chaire de recherche en phytoprotection serricole) : Co-organisation d'un événement scientifique sur la protection des cultures en serre.

1.3 Organisation de 12 délégations pour le rayonnement des membres et du territoire

Les délégations ont offert aux entreprises québécoises une visibilité accrue sur la scène nationale et internationale, facilitant les partenariats et l'accès à de nouveaux marchés.

Organisation de délégation pour des événements nationaux et internationaux (5)

1. Kiosque partagé à la 54e édition de l'Expo Rive-Nord Cultura (28-30 juin, Québec).
2. Kiosque partagé dans l'Espace Agtech à la 25e édition de l'Expo-Champs 2024 (Québec).
3. Kiosque partagé au Salon de l'Agriculture 2025 (Québec).
4. Délégation québécoise au SIVAL 2025 (France).
5. Délégation québécoise au Greentech 2025 (Pays-Bas).

Accueil de délégations internationales (7)

1. Entreprises membres du CAPÉ (Bretagne, France).
2. Entreprises membres de Végépolis (France).
3. Représentants de la région Grand Est (France).
4. Producteurs de l'OIF (Afrique).
5. Entreprises et représentants de STL Partnership (Michigan, États-Unis).
6. Entreprises membres de l'ASEAN (10 pays d'Asie).
7. 10 entreprises internationales du Programme AgXis.

Résumé

En 2024, la Zone Agtech a renforcé son rôle de moteur de la communauté agtech québécoise en organisant près de 40 événements, en mobilisant 600 participants, et en facilitant le rayonnement international des entreprises membres. Grâce à ces actions, elle a consolidé un écosystème dynamique et innovant, favorisant le réseautage, le partage de connaissances et l'accès aux marchés pour les entreprises québécoises du secteur.

Ces efforts témoignent de l'engagement continu de la Zone Agtech à rassembler, structurer et dynamiser l'écosystème québécois, tout en positionnant le Québec comme un leader dans le développement des technologies agricoles et bioproduits végétaux.

AXE 2 : STIMULER L'INNOVATION ET LA COLLABORATION TOUT EN RENFORÇANT LES LEVIERS LOCAUX ET LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME

Au cours de la dernière période, la Zone Agtech a mis en œuvre une série d'initiatives stratégiques visant à stimuler l'innovation, renforcer les leviers locaux et accroître la collaboration entre les acteurs de l'écosystème agtech québécois. Ces actions ont permis d'accélérer l'adoption des technologies agricoles innovantes et de structurer des environnements propices à leur développement et leur implantation.

2.1 Renforcement des leviers locaux

Financement

- Cocréation d'un programme de financement à l'implantation avec Desjardins et la Ville de L'Assomption, facilitant l'implantation d'entreprises innovantes au sein de la Zone Agtech.

Infrastructures

- Finalisation des plans, devis et budgets (passant de 30 % à 100 %) pour la construction du complexe d'innovation, en collaboration avec le centre de recherche CIEL et les professionnels au dossier.
- Conception et validation de l'appel d'offres avec la firme de gestion de projet, assurant le bon déroulement du processus d'octroi des contrats.
- Mobilisation d'un porteur privé pour la serre de démonstration technologique, accompagnée d'une étude de faisabilité pour la conception de la serre et l'optimisation de la valorisation de l'énergie issue du premier plancher du complexe.

2.2 Stimulation de l'innovation et de la collaboration (accompagnement de 50 entreprises)

Programme AgXis (18 entreprises)

- Planification du programme en collaboration avec les cinq associations partenaires du Réseau d'Expertise en Innovation Horticole (REIH) :
  Association des producteurs de pommes du Québec, Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, Association des producteurs de pommes de terre du Québec, Association des producteurs de serres du Québec et Association des producteurs maraîchers du Québec.
- Mobilisation de coachs, experts et partenaires privés (Epsilia, Taste of the North, Producetech, Univerco, Dubois Agrinovation) pour assurer un accompagnement stratégique et technique.
- Réalisation de consultations auprès des producteurs afin d'identifier leurs priorités en matière d'intégration de technologies et structuration des comités de pilotage.
- Lancement des inscriptions et repérage de technologies à l'échelle nationale et internationale.
- Démarrage de l'accompagnement des 18 entreprises sélectionnées, leur permettant d'adapter leurs solutions aux besoins spécifiques des producteurs du Québec.

Programme Propulserre (10 entreprises)

- Conception du programme en partenariat avec **Sobeys et l'Université Laval**.
- Mobilisation d'experts et présentation de technologies innovantes adaptées à la culture en serre.
- Lancement des inscriptions et invitation d'entreprises à participer à cette formation ciblée.
- Début du programme, réunissant **17 entrepreneurs et producteurs en serre**, pour accélérer leur transition technologique.

Programme Innov'Agtech (10 entreprises)

- Finalisation des séances de formation en collaboration avec **l'UQTR**, permettant aux entreprises participantes de renforcer leurs connaissances en innovation agtech.
- Organisation et tenue du **Demo Day**, un événement de clôture mettant en valeur les innovations développées et favorisant les opportunités de collaboration et de financement.

Programme Cycle Momentum : Agtech 2024-2025 (4 entreprises)

- Participation aux réflexions stratégiques sur le programme.
- Mobilisation des participants et promotion de l'initiative pour maximiser sa portée.
- Octroi de formations spécifiques dans le cadre du programme afin d'accompagner les entreprises dans leur développement.

Accompagnements individuels ciblés (8 entreprises)

Dans le cadre de son mandat d'accompagnement, la Zone Agtech a soutenu huit entreprises et organisations dans leur développement technologique et commercial :

1. Réseau d'Expertise en Innovation Horticole : Veille internationale et conception d'une base de données sur les technologies d'efficacité opérationnelle en agriculture.
2. IQDHO : Lancement du programme MARIA pour accélérer l'adoption des technologies agricoles innovantes dans le secteur ornemental.
3. Entreprise en agriculture de précision : Accompagnement pour la conception d'une technologie dédiée à la tonte de gazon.
4. Entreprise en transformation végétale : Développement d'un projet de production, transformation et commercialisation de plantes industrielles.
5. Habitation Bordeleau : Finalisation de l'accompagnement sur l'approvisionnement local en fruits et légumes.
6. Étude de marché : Analyse pour l'attraction d'entreprises internationales des Pays-Bas.
7. Embouteillage Canada : Accompagnement dans le cadre des mandats du CNRC.
8. Reazent : Soutien stratégique dans le cadre des mandats du CNRC.

Résumé

Grâce à ces initiatives, la Zone Agtech a non seulement renforcé les leviers financiers et infrastructures locales, mais elle a aussi consolidé un écosystème d'innovation dynamique. La collaboration avec les acteurs clés de l'industrie a permis de structurer des programmes d'accompagnement robustes, de faciliter l'intégration des technologies dans le secteur agricole et de favoriser l'émergence de solutions innovantes adaptées aux réalités du terrain.

L'impact de ces actions se mesure tant en termes de création de valeur pour les entreprises accompagnées que par l'accélération de la transition technologique en agriculture. La Zone Agtech poursuivra ces efforts pour stimuler l'innovation et accroître la compétitivité des entreprises du secteur.

AXE 3 : FAVORISER L'ATTRACTION ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

En 2024, la Zone Agtech a intensifié ses efforts pour positionner le Québec comme un pôle d'innovation agtech incontournable à l'international, tout en soutenant l'implantation d'entreprises et l'attraction d'investissements stratégiques sur son territoire. À travers des missions de prospection ciblées, la participation à des événements internationaux de premier plan et un accompagnement structuré des entreprises étrangères, la Zone Agtech a consolidé son rôle d'ambassadeur de l'innovation agtech québécoise sur la scène mondiale.

3.1 Missions de prospection internationale

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, la Zone Agtech a pris part à plusieurs missions et événements clés, lui permettant de promouvoir l'écosystème québécois, de créer des alliances stratégiques et d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement.

Missions réalisées :

1. Janvier I Mission au SIVAL (France) : Présentation des opportunités québécoises auprès des entreprises et centres de recherche européens.

2. Février I Visiteur - Mission en Californie I World Ag Expo (16-18 février) : Veille technologique et identification de partenaires potentiels dans l'un des plus grands salons agricoles des États-Unis.

3. Mars I Mission commerciale au Brésil (São Paulo et Paraná) : Promotion des agtechs canadiennes auprès des coopératives agricoles et des centres de R&D brésiliens. Mission alignée avec l'initiative menée au Québec avec la coopérative brésilienne COCAMAR.

4. Mai I Participation à l'AGRI Tech Venture Forum (Toronto) : Promotion des startups et entreprises innovantes du Québec auprès d'investisseurs et partenaires nord-américains.

5. Juin I Participation au Greentech Netherlands 2024 : Mission de réseautage et de promotion du secteur québécois des technologies en environnement contrôlé.

6. Septembre I International Ploughing Championship (Irlande) : Exploration des technologies agricoles appliquées aux grandes cultures et réseautage avec des acteurs-clés du secteur.

7. Novembre I Mission Foodtech Week à Singapour : Rencontre avec les acteurs asiatiques du secteur agroalimentaire et agtech, avec un focus sur la sécurité alimentaire et l'innovation durable.

3.2 Attraction d'investissements et accompagnement d'entreprises

L'un des objectifs majeurs de la Zone Agtech est d'attirer des entreprises innovantes et des investisseurs stratégiques pour renforcer le dynamisme économique du Québec. En 2024, plusieurs investissements et implantations ont été travaillés. Plusieurs sont toujours en cours en 2025, et deux investissements directs ont été confirmé, contribuant à l'accélération du développement technologique et commercial du secteur.

Entreprises confirmées (2):

- Vertiberry (Belgique) : Démonstration et implantation d'un système innovant de production de fraises et de plants de fraises au Québec.
- Grenier (Québec) : Déploiement d'installations adaptées à la conservation et transformation des produits agroalimentaires.

Entreprises accompagnées (plusieurs toujours en cours) (26):

- 2 producteurs en serre (États-Unis, Québec) : Développement d'installations de culture en environnement contrôlé avec des technologies de pointe.
- 1 entreprise spécialisée en fabrication de robots agricoles (Suisse) : Implantation d'une unité de production dédiée à l'automatisation des tâches agricoles.
- 1 producteur et transformateur d'insectes (Québec) : Développement d'une filière d'élevage et transformation pour l'alimentation animale et humaine.
- 1 fabricant d'équipements pour la grande culture (Québec) : Conception et production de technologies adaptées aux grandes cultures céréalières.
- 1 producteur et transformateur de protéines végétales (Québec) : Développement d'une filière locale de production et valorisation des protéines végétales.
- 1 producteur de champignons (Canada) : Implantation d'une nouvelle installation de production spécialisée dans la culture en milieu contrôlé.
- 1 producteur d'algues (Québec) : Développement d'une filière d'algoculture innovante à vocation alimentaire et nutraceutique.
- 1 entreprise spécialisée en TI avec un axe de développement durable (Québec) : Développement de solutions logicielles et technologiques appliquées à l'agriculture de précision.
- 18 entreprises de la cohorte AgXis, dont **8 entreprises internationales** (avec objectifs d'implantation).

Entreprises domiciliées dans les bureaux de la Zone Agtech (2)

- LBM Agtech
- Agriculturix

Résumé

En 2024, la Zone Agtech a consolidé son rayonnement international, renforçant la visibilité des entreprises québécoises et attirant de nouveaux investissements stratégiques. Grâce à une présence

ciblée sur les marchés clés et à des partenariats avec des acteurs internationaux, la Zone Agtech a permis aux entreprises québécoises d'accéder à de nouveaux marchés et a favorisé l'implantation d'entreprises étrangères à fort potentiel technologique.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la Zone Agtech de positionner le Québec comme un leader mondial en matière d'innovation agricole et de bioproduits végétaux, en facilitant les collaborations internationales, l'implantation d'entreprises et la structuration de projets ambitieux.

AXE 4 : ACCÉLÉRER L'ADOPTION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES INNOVANTES

En 2024, la Zone Agtech a intensifié ses actions pour favoriser l'adoption des technologies innovantes en agriculture, en mobilisant les producteurs, en structurant des stratégies adaptées et en sensibilisant les acteurs du secteur aux bénéfices des nouvelles technologies. Grâce à des collaborations stratégiques, des événements ciblés et un accompagnement personnalisé, la Zone Agtech a contribué à accélérer l'intégration des innovations dans les exploitations agricoles.

4.1 Co-déploiement de la stratégie d'accélération de l'adoption des technologies horticoles

En collaboration avec :

- **Cinq associations horticoles du Québec (Programme AgXis et Stratégie 3AH)**: Visant à accélérer l'adaptation des technologies agricoles innovantes pour mieux répondre aux besoins des producteurs du Québec. Avec :
    - Association des producteurs de pommes du Québec,
    - Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
    - Association des producteurs de pommes de terre du Québec
    - Association des producteurs de serres du Québec et
    - Association des producteurs maraîchers du Québec.
- **IQDHO et Québec Vert (initiative MARIA**) : Visant à structurer l'intégration des technologies en production horticole.

Cette stratégie a permis de :

- Identifier les besoins technologiques prioritaires des producteurs.
- Mettre en place des solutions adaptées pour répondre aux défis spécifiques des différentes filières.
- Faciliter l'intégration des innovations directement sur le terrain grâce à des essais et à des projets de démonstration.

4.2 Accompagnement des producteurs dans le développement et l'adoption des technologies

La Zone Agtech a accompagné plusieurs producteurs agricoles dans le développement et l'adaptation de solutions technologiques spécifiques à leurs besoins, en facilitant l'accès aux experts et aux ressources financières nécessaires. Ces initiatives ont permis d'améliorer la productivité, l'efficacité et la durabilité des opérations agricoles.

4.3 Conférences et interventions stratégiques pour sensibiliser et accélérer l'adoption des technologies

Afin d'amplifier l'impact des innovations agtech au sein de l'industrie, la Zone Agtech a participé à de nombreuses conférences et événements de l'écosystème agricole et bioalimentaire, permettant de toucher un large éventail d'intervenants.

Conférences octroyées aux producteurs et intervenants agricoles :

- Assemblées générales annuelles (AGA) des associations horticoles partenaires (Pommes, pommes de terre, fraises et framboises, maraîchers et serres);
- AGA de l'Association des producteurs de légumes transformés;
- Conférence à l'Ordre des agronomes du Québec (section Lanaudière);
- Intervention au Salon International de l'Alimentation (SIAL);
- Participation à la Rencontre Bioalimentaire de Drummondville;
- Golf de l'Industrie Bioalimentaire de Montréal;
- Festival Innovation Climatique;
- Association des Apiculteurs de Québec;
- Journée Horticulture Ornementale du MAPAQ;
- Rencontre CDBL (Tournée des producteurs);
- Participation à Expo Québec Vert;
- Participation au Sommet de la Pomme de Terre de Charlevoix.

Ces interventions ont permis de sensibiliser un large réseau de producteurs et acteurs du secteur bioalimentaire aux avancées technologiques en agriculture et de favoriser leur adoption en démontrant leurs bénéfices concrets.

Résumé

En 2024, la Zone Agtech a consolidé son rôle de catalyseur de l'adoption des technologies agricoles, en collaborant avec les associations horticoles, en accompagnant directement les producteurs et en multipliant les occasions de sensibilisation. Ces efforts ont permis d'accélérer la transition vers une agriculture plus technologique, performante et durable.

L'année à venir poursuivra cette dynamique en renforçant les collaborations avec le secteur agricole et en déployant des initiatives ciblées pour accélérer l'implantation des innovations au sein des exploitations agricoles québécoises.

AXE 5 : ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA ZONE AGTECH

En 2024, la Zone Agtech a poursuivi ses efforts pour assurer sa croissance, sa stabilité financière et l'efficacité de ses opérations. Grâce à une mobilisation stratégique des acteurs publics et privés, au renforcement de son équipe et à l'optimisation de ses pratiques de gestion, la Zone Agtech a renforcé sa capacité à accompagner l'écosystème agtech québécois de manière durable.

5.1 Mobilisation d'acteurs publics et privés pour soutenir les efforts de la Zone Agtech

La Zone Agtech a intensifié ses démarches de partenariats et de financement auprès des secteurs public et privé, garantissant ainsi les ressources nécessaires au maintien et au développement de ses programmes d'innovation, d'accélération et de soutien aux entreprises. Cette mobilisation a permis de :

- Solidifier le financement de ses activités, assurant la continuité des programmes d'accompagnement.
- Renforcer les partenariats stratégiques pour accroître l'impact des initiatives menées.
- Augmenter la visibilité de la Zone Agtech, attirant ainsi de nouvelles opportunités de collaboration et d'investissement.

5.2 Renforcement de l'équipe pour soutenir la croissance et l'impact

L'optimisation des ressources humaines a été une priorité en 2024, avec l'embauche de trois ressources et la promotion d'un membre clé de l'équipe.

Recrutement de nouveaux talents :

- **Conseillère en accélération et innovation** : Soutien aux entreprises pour l'adaptation et la commercialisation de leurs technologies.
- **Conseillère en communication** : Renforcement des stratégies de communication et de rayonnement de la Zone Agtech.
- **Directeur du programme d'accélération** : Structuration et déploiement des initiatives d'accélération des entreprises agtech.

Promotion interne :

- **Directeur de projets d'innovation** : Évolution d'une ressource clé pour piloter les projets stratégiques de la Zone Agtech et assurer leur bon déroulement.

Ces ajouts stratégiques à l'équipe ont renforcé la capacité d'accompagnement et d'animation de l'écosystème**,** assurant un soutien plus efficace aux entreprises et partenaires de la Zone Agtech.

5.3 Réalisation du premier audit de la Zone Agtech (2023)

En 2023, la Zone Agtech a initié son premier audit interne, marquant une étape clé dans la structuration de ses opérations et la transparence de sa gestion. Cet exercice a permis de :

- **Évaluer la performance financière et organisationnelle** de la Zone Agtech.
- **Identifier des axes d'amélioration** pour optimiser l'utilisation des ressources.
- **Renforcer la crédibilité de la Zone Agtech** auprès de ses partenaires et bailleurs de fonds.

L'audit a également servi de base pour ajuster les pratiques de gouvernance et améliorer les processus administratifs, garantissant une gestion plus efficace et pérenne.

5.4 Mise en place d'une gestion budgétaire par projet

Afin d'optimiser la gestion financière et d'assurer un suivi plus rigoureux des initiatives, la Zone Agtech a instauré un modèle de gestion budgétaire par projet. Cette nouvelle approche a permis de :

- Améliorer la transparence et la traçabilité des ressources financières**.**
- Faciliter l'allocation des budgets en fonction des priorités stratégiques**.**
- Accroître l'efficacité des suivis et des ajustements financiers en temps réel**.**

Grâce à cette nouvelle structure budgétaire, la Zone Agtech gagne en agilité et en résilience, renforçant ainsi sa capacité à développer des projets d'envergure tout en garantissant une gestion financière optimale.

Résumé

En 2024, la Zone Agtech a consolidé sa gouvernance, son organisation et sa structure financière, garantissant ainsi sa pérennité et sa capacité à soutenir efficacement l'écosystème agtech québécois. La mobilisation des acteurs publics et privés, le renforcement des talents et l'optimisation de la gestion budgétaire sont autant d'actions stratégiques qui assurent la croissance durable de la Zone Agtech et son impact à long terme.

Ces initiatives permettront de poursuivre le développement de nouvelles opportunités d'accompagnement, de financement et d'innovation, garantissant ainsi que la Zone Agtech demeure un moteur essentiel de la transformation technologique en agriculture au Québec et à l'international.

Avancement des résultats

En 2024, la Zone Agtech a poursuivi son développement en consolidant son écosystème, en soutenant l'innovation et en favorisant l'adoption des technologies agricoles. Les avancées sont notables sur plusieurs axes, bien que certaines cibles bénéficient d'une attention particulière dans un contexte économique et réglementaire en évolution.

	Cibles	Cum. 2022-2024	Progrès
Entreprises rassemblées localement (u.)	100	16	16%
Entreprises accompagnées (u.)	250	168	67%
Investissements directs (M$)	300	61	20%
Technologies transférées (u.)	50	20	40%
Membres regroupés (u.)	500	250	50%

Enjeux et ajustements stratégiques en attraction d'investissement

L'attraction d'investissements demeure un défi dans un **contexte économique mondial complexe**. Plusieurs facteurs externes ont influencé notre capacité à mobiliser des investissements majeurs, notamment :

- **Les cycles économiques récents** : pandémie (2020-2021), inflation et taux d'intérêt élevés (2022-2023), ralentissement économique (2024);
- **Les barrières commerciales** : les nouvelles politiques tarifaires aux États-Unis complexifient notre positionnement comme porte d'entrée vers le marché nord-américain.
- **Les changements réglementaires provinciaux** :
    - la Loi 2 sur les projets énergétiques de plus de 5 MW complique l'implantation de plusieurs projets structurants pour la Zone Agtech, particulièrement dans le secteur de la culture en environnement contrôlé;
    - le projet de loi 86 ont entraîné la perte d'un investissement majeur de 150M$ dans le secteur serricole.

Utilisation des fonds

En 2024, la Zone Agtech a utilisé les fonds du Programme Signature Innovation octroyé via la MRC de L'Assomption par le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation comme suit :

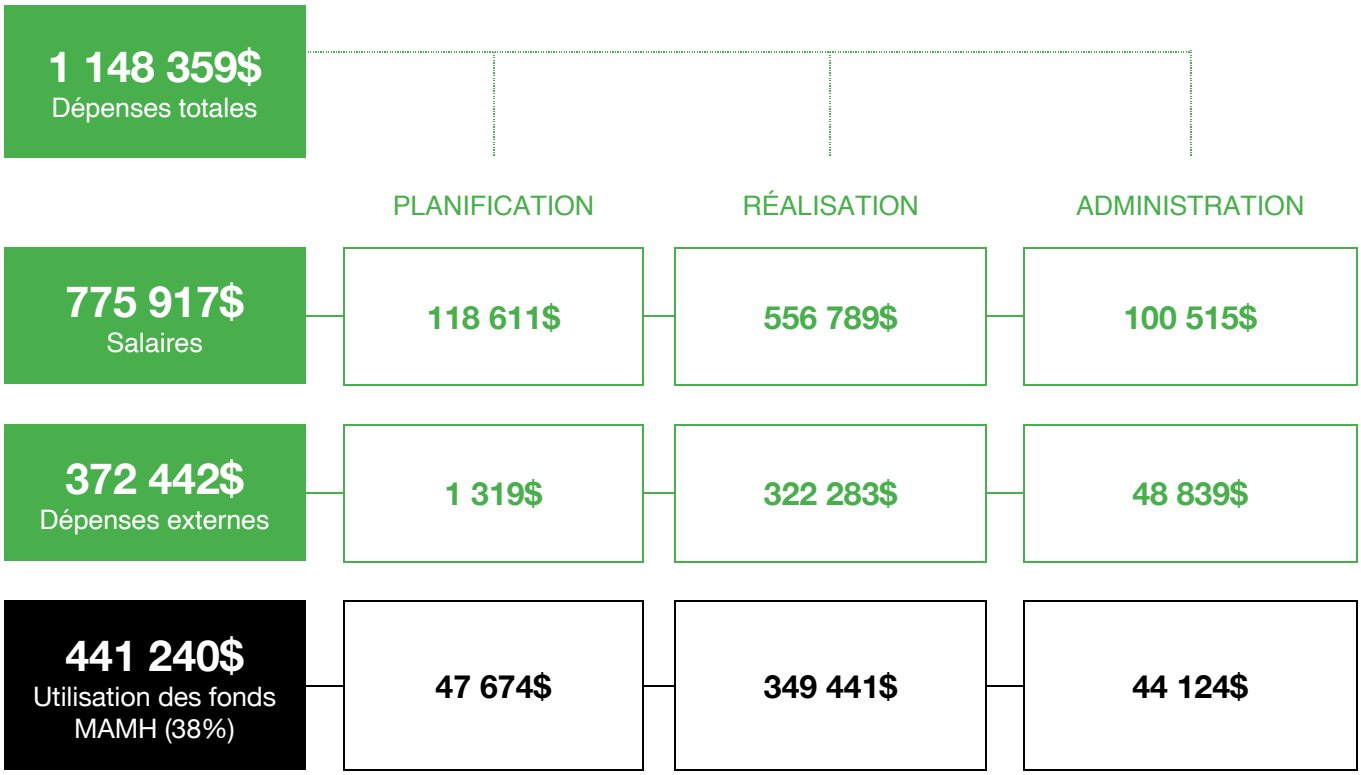

Conclusion

La Zone Agtech continue de progresser vers ses objectifs, avec des avancées majeures dans le développement de son écosystème et l'accompagnement des entreprises. Certaines cibles ont une attention particulière, notamment l'attraction d'investissements, qui requiert une approche ajustée aux réalités économiques et réglementaires.

L'année à venir sera marquée par des efforts accrus pour :

- **Intensifier le soutien aux entreprises** et accélérer leur intégration dans l'écosystème.
- **Optimiser la stratégie d'investissement et d'implantation** en réponse aux nouveaux enjeux.
- **Renforcer le rayonnement international** et saisir de nouvelles opportunités de partenariats stratégiques.